Swiss Athletics | Haus des Sports | Talgut-Zentrum 27 | 3063 Ittigen | Tel +41 (0)31 359 73 00 | Fax +41 (0)31 359 73 01

Conditions commerciales générales (CCG)
Affiliation à Swiss Athletics en tant que membre individuel:

1. Affiliation en tant que membre individuel
Les membres individuels sont des particuliers, inscrits et gérés directement par Swiss Athletics. L'affiliation commence par le versement de la cotisation annuelle à Swiss Athletics.

2. Inscription
L'inscription à une affiliation en tant que membre individuel se fait sur le site Web de Swiss-Athletics. Remplir correctement le formulaire d'inscription est une condition. Swiss Athletics se réserve le droit de se renseigner et à la rigueur de refuser des inscriptions.

3. Données
Les informations saisies à l'inscription sont enregistrées dans le système de Swiss Athletics et utilisées à des fins propres à la fédération.

4. Validité
L'affiliation est valable du jour de l'inscription au 31 décembre de l'année en cours. Les affiliations conclues après le 1er octobre, sont valables jusqu'à la fin de l'année suivante.

5. Frais
L'affiliation en tant que membre individuel coûte CHF 80.- par an (y.c. éventuelle TVA).

6. Modes de paiement
À la première inscription en tant que membre Swiss-Athletics le paiement n'est possible que par E-Payment. Les modes de paiement suivants sont à disposition les années suivantes:

- Carte de crédit (VISA, Mastercard)
- PostFinance Card
- Sur facture

7. Envoi documents de membres

Nouveau membre – 1ère inscription	Anciens membres
Comme le paiement de la première inscription en tant que membre Swiss-Athletics n'est possible que par E-Payment, la carte de membre sera ensuite envoyée au nouveau membre par la poste.	Tous les membres reçoivent leur carte de membre personnelle avec un bulletin de versement pour l'année suivante avec le numéro de novembre du magazine Swiss-Athletics.

8. Avantages
Avec une affiliation à Swiss Athletics vous soutenez de manière ciblée l'athlétisme national. En tant que membre Swiss Athletics, vous pouvez profiter de toutes les offres pour membres.

9. Remboursement
Les affiliations commandées ne peuvent plus être retournées – Swiss Athletics ne rembourse pas les cotisations de membres.

10. Résiliation
L'affiliation Swiss-Athletics se renouvelle automatiquement pour une année supplémentaire. L'affiliation peut en tout temps être résiliée. La résiliation doit se faire par écrit à Swiss Athletics, Maison du sport, Talgut-Zentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern ou par mail à: info@swiss-athletics.ch.